



# La Gorgebleue 2.0

Les articles et notes de  
[www.faune-vendee.org](http://www.faune-vendee.org)

Référence : 002-FV2012

## La situation de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en Vendée

Aurélie GUÉGNARD & Julien SUDRAUD

Citation : GUÉGNARD A., SUDRAUD S., 2012. La situation de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en Vendée. *La Gorgebleue 2.0*, 002-FV2012, 6 p. [www.faune-vendee.org](http://www.faune-vendee.org)



Outarde canepetière. Dessin © Benoît Perrotin



Plaine vendéenne. Photo © Julien Sudraud

### RÉSUMÉ :

Dans le cadre du plan national d'action en faveur de l'Outarde canepetière, une enquête est réalisée tous les 4 ans. La dernière date de 2008 et montre une chute 89 % des effectifs vendéens depuis 1989. Les 3 à 4 mâles chanteurs localisés en 2008 ne constituent pas une population viable pour le maintien de l'espèce en Vendée, et les recherches effectuées en 2010 dans le cadre de la mise en place de la ZPS "Plaine Calcaire du Sud Vendée" attestent de la disparition de l'espèce dans le département. L'un des objectifs de la ZPS est d'élaborer des mesures agri-environnementales pour favoriser l'avifaune de plaine et le retour de l'Outarde.



La LPO Vendée fait partie du réseau VisioNature.

Grâce aux technologies Internet, débutants, amateurs et professionnels naturalistes, peuvent partager en temps réel leur découverte et ainsi améliorer la connaissance et la protection de la faune.



## INTRODUCTION

L'Outarde canepetière, espèce emblématique des milieux de plaine, est l'une des espèces les plus menacées de France. Elle est considérée comme vulnérable à l'échelle nationale (UICN *et al.* 2011) avec une population comprise entre 1 677 et 1 875 mâles chanteurs en 2008 (Jolivet 2009). La population européenne compte entre 110 000 et 280 000 mâles chanteurs (Birdlife International 2004).

La France fait l'objet d'un plan national d'action depuis 2001. Ce plan prévoit une enquête nationale tous les 4 ans. Il a été renforcé par un programme Life1, appelé "renforcement des populations d'Outarde canepetière" (2004-2009), mené en Poitou-Charentes (Attié & Jolivet 2011). La dernière enquête du plan national a été menée en 2008 et relayée au niveau local par le Parc Interrégional du Marais Poitevin et l'Observatoire Naturel du Marais poitevin.

Cet article a pour objectif de mettre en avant les évolutions récentes des populations nicheuses d'Outarde canepetière (nombre de mâles chanteurs) en Sud Vendée et d'évoquer la situation des espèces de plaine qui lui sont associées : Alouette des champs, Bergeronnette printanière, Bruant proyer, Bruant ortolan, Bruant zizi, Caille des blés, Cochevis huppé, Gorgebleue à miroir, Œdicnème criard, Perdrix rouge et Perdrix grise.

La situation des rassemblements post-nuptiaux d'outardes sera également brièvement abordée.

## CONTEXTE ET MÉTHODES

L'enquête 2008 sur les mâles chanteurs d'Outarde canepetière et l'avifaune associée en bordure de la zone humide du Marais poitevin a été effectuée par les associations locales (LPO Charente-Maritime, LPO Vendée et Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres). Cette étude a été réalisée dans les secteurs hors zone humide des communes adhérentes au syndicat mixte du Parc du Marais poitevin et certaines communes adjacentes. Elle a mobilisé 31 observateurs, dont 27 bénévoles (15 en Vendée).

La méthode utilisée est celle élaborée par Vincent Bretagnolle (CNRS de Chizé), déjà utilisée pour les enquêtes de 2000 et 2004. Elle consiste à effectuer des points d'écoute espacés de 750 mètres, à partir des chemins et routes (soit 988 points au total pour le secteur concerné ici). Un seul passage est effectué entre le 6 mai et 22 juin. Les points d'écoute durent 5 minutes et sont réalisés entre le lever du jour et 10 h 00, ainsi que de 17 h 30 au coucher du soleil. L'ensemble des passages doit être effectué par météo favorable ; il faut donc éviter la pluie et les vents forts. Toutes les espèces contactées lors des points d'écoute sont mentionnées sur la fiche de terrain. Les contacts d'outardes et d'œdicnèmes sont par ailleurs localisés précisément sur une carte au 1/25 000.

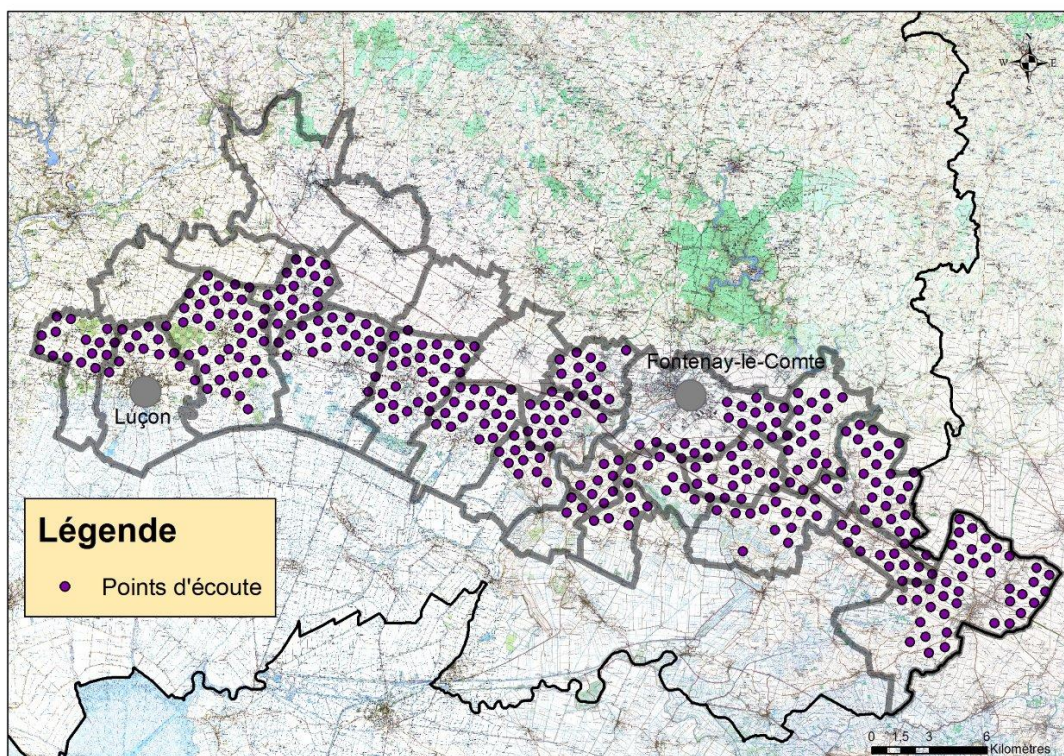


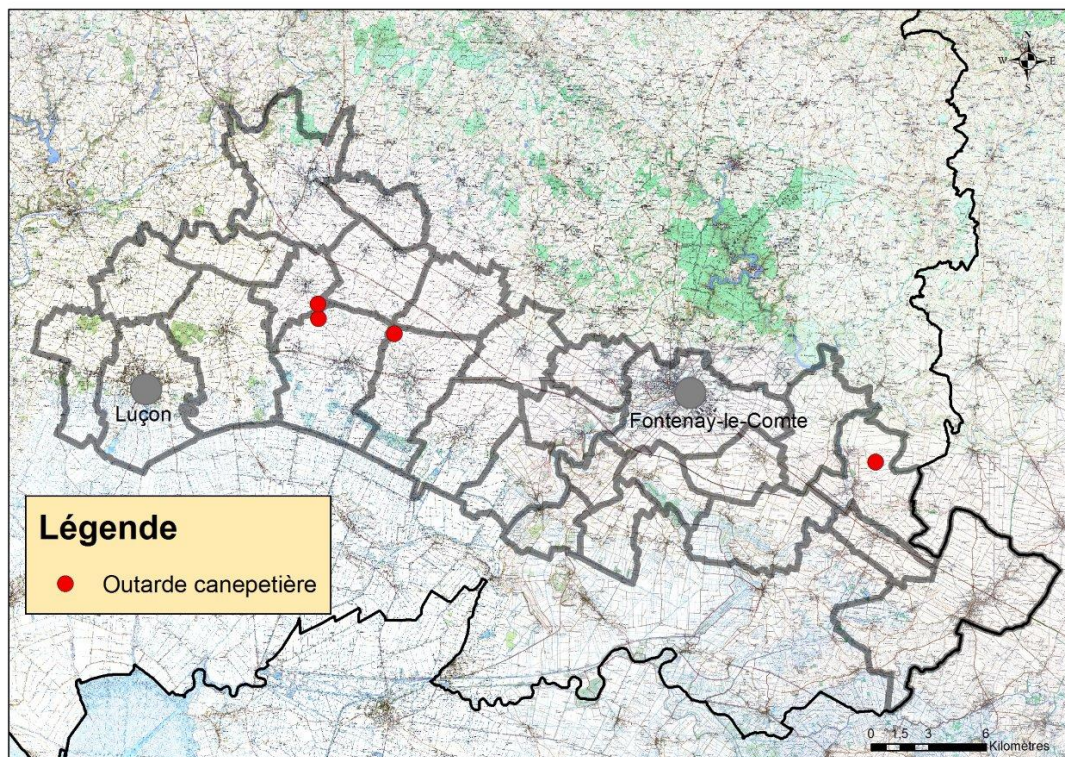
Figure 1 - Localisation des points d'écoute réalisés en Vendée (les traits gris représentent la limite administrative des communes concernées par l'enquête)

## RÉSULTATS

### L'OUTARDE CANEPETIÈRE

Sur les 988 points d'écoute effectués en plaine, 481 étaient localisés en Vendée (fig. 1). 9 mâles chanteurs ont été contactés : 5 en Deux-Sèvres, 1 en Charente-Maritime et 3 à 4 en Vendée. Ces 3 à 4 mâles ont été entendus ou observés sur les communes de Nalliers, Mouzeuil-Saint-Martin et Nieul-sur-l'Autize (fig. 3).

Figure 2 - Localisation des mâles chanteurs d'Outarde canepetière en Vendée en 2008



Les observations faites en Vendée et dans l'ensemble de la zone d'étude confirment le fait qu'il n'y a plus de système de leks (ou que ceux-ci sont très limités) en plaine du Sud Vendée (Fichet 2008). Un lek est un regroupement d'individus d'une espèce en fonction de facteurs sociaux et territoriaux (Boutin & Metais 1995). Pour qu'un lek soit viable, il doit être composé de plusieurs mâles dans un espace réduit, afin que ceux-ci soient stimulés pour se reproduire. Le fait qu'il ne reste que quelques mâles sur une vaste surface montre que la reproduction de l'outarde est compromise dans ce territoire (Fichet 2008). Le faible effectif et l'éclatement des places de chant font que la population n'est plus viable.

### LES AUTRES OISEAUX DE PLAINE

La mise en œuvre de ce protocole, fondé sur la biologie de l'Outarde canepetière, a permis d'acquérir des informations sur l'abondance relative des autres espèces inféodées aux milieux de plaine : l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*), la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*), le Bruant proyer (*Emberiza calandra*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*), la Caille des blés (*Coturnix coturnix*), le Cochevis huppé (*Galerida cristata*), la Gorgebleue à miroir (*Luscinia svecica*), l'Œdicnème criard (*Burhinus oedecnemus*), la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) et la Perdrix grise (*Perdix perdix*).

L'Alouette des champs est l'espèce la plus présente dans la plaine du Sud Vendée (80,2 % des points d'écoute). La Bergeronnette printanière est assez bien représentée dans la partie vendéenne, avec un indice d'abondance (nombre de points sur lesquels l'espèce a été contactée sur le nombre total de points d'écoute) de 29,7 % contre 9,1 % en Deux-Sèvres et 37,2 % en Charente-Maritime. Contrairement aux deux autres départements, c'est en Vendée que le Bruant proyer est le moins bien représenté (17,7 %). Une situation similaire est enregistrée pour le Bruant zizi (1,7 %), alors que le Bruant ortolan est absent de l'ensemble de la zone prospectée. C'est aussi en Vendée que les abondances les plus faibles sont notées pour la Caille des blés (4,6 %) et le Cochevis huppé (2,5 %). La population d'Œdicnème criard est aussi légèrement moins abondante, avec un indice presque 2 fois moins élevé (7,7 %) qu'en Charente-Maritime (14,6 %) et Deux-Sèvres (13 %). L'indice d'abondance de la Gorgebleue à miroir est assez faible (4,6 %) par rapport à la Charente-Maritime (14,6 %) mais il est proche de celui des Deux-Sèvres (3,6 %). Enfin, la Perdrix grise apparaît assez peu abondante (2,7 %) contrairement à la Perdrix rouge qui est mieux représentée (6,4 %).

## LES RASSEMBLEMENTS POST-NUPTIAUX D'OUTARDES

Le communal du Poiré-sur-Velluire était connu depuis longtemps pour les rassemblements post-nuptiaux qu'il accueillait. Des comptages y avaient débutés en 1979. Effectués par Christian Gonin entre la mi-septembre et début novembre, ils avaient permis de mettre en évidence des rassemblements compris entre 20 et 149 individus (Gonin 2004). L'importance de ce dernier chiffre, datant de 1985, laisse supposer que la population vendéenne d'outardes était supérieure aux 27 mâles chanteurs comptés en 1989. Ces rassemblements pouvaient aussi être alimentés par des individus des départements limitrophes (Deux-Sèvres et Charente-Maritime). Après 1989, les chiffres de rassemblements chutent de manière très importante, pour disparaître à la fin des années quatre-vingt dix (fig. 3).

## DISCUSSION

### ÉVOLUTION DES POPULATIONS NICHEUSES D'OUTARDE CANEPETIÈRE EN VENDÉE

Avant 1989, l'Outarde canepetière n'avait fait l'objet d'aucun recensement exhaustif. L'enquête de 1989 avait donc permis d'établir un état des lieux de l'espèce dans la plaine du Sud Vendée. Le suivi avait été effectué sur une surface de 25 947 hectares et s'étendait aux zones potentiellement favorables à l'Outarde, comprises entre le nord de Luçon et Benet à l'extrême est du département. 27 mâles chanteurs et 3 femelles avaient été comptabilisés (Moteau 1989). Ces individus étaient répartis en 2 noyaux de population : le premier, composé de 12 mâles, se trouvait dans le secteur actuel de la ZPS "Plaine calcaire du sud Vendée", sur les communes de Nalliers, Saint-Aubin-la-Plaine, Saint-Etienne-de-Brillouet, Pouillé, Mouzeuil-Saint-Martin. Les 11 mâles du

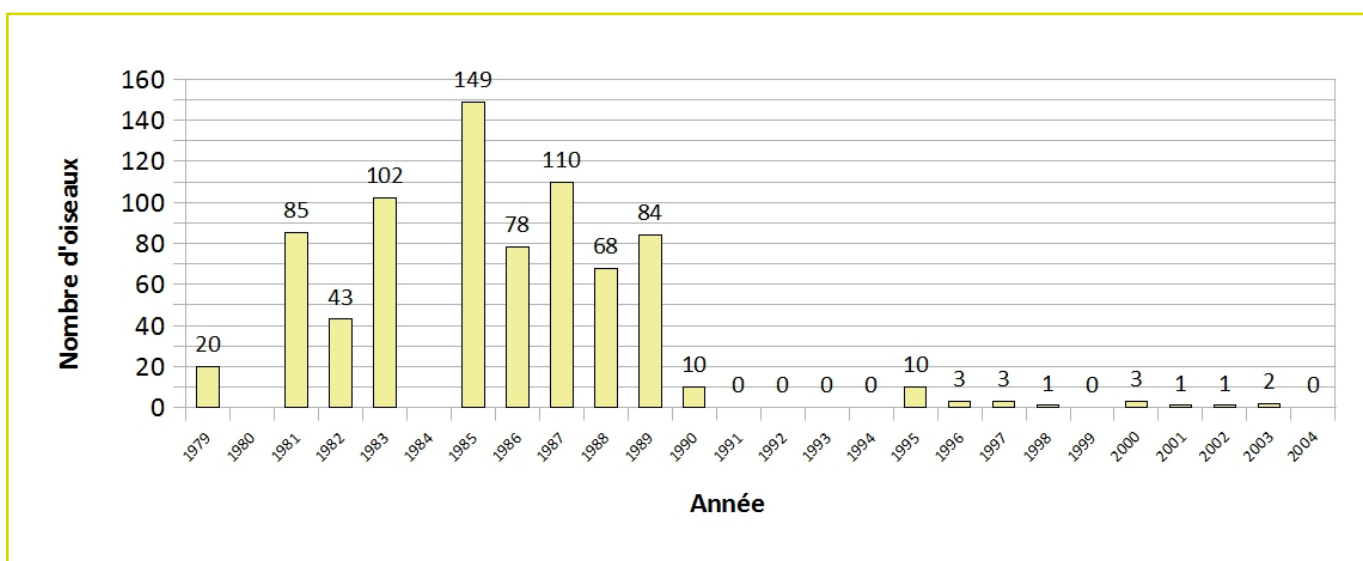


Figure 3 - Effectifs des rassemblements post-nuptiaux d'Outarde canepetière sur le communal du Poiré-sur-Velluire depuis 1979

	1989	1992	1995	1998	1999	2000	2004	2008
Secteur ouest	14	8	2	3	3 à 4	2 à 4	1+1**	2
Secteur est	13	10+1*	7+3*	4+2	4 à 5+2*	3		1
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>18 à 19</b>	<b>9 à 12</b>	<b>9 à 10</b>	<b>7 à 11</b>	<b>5 à 7</b>	<b>1</b>	<b>3</b>
% de baisse par rapport à 1989		- 30 %	- 56 %	- 63 %	- 63 %	- 78 %	- 96 %	- 89 %

Tableau 1 : Évolution du nombre de mâles chanteurs d'Outarde canepetière dans la plaine du Sud Vendée entre 1989 et 2008

\* territoire "à cheval" sur 2 départements ou très proches de la limite des Deux-Sèvres

\*\* territoire situé en dehors de la zone d'étude, côté Ouest (commune du Bernard)

deuxième noyau étaient dans le secteur sud-est de Fontenay-le-Comte, dans le prolongement des plaines de Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres). 3 mâles avaient aussi été localisés dans le secteur d'Auzay, Le Langon, Le Poiré-sur-Velluire (Moteau 1989).

Les diverses enquêtes réalisées entre 1989 et 2008 montrent une chute des effectifs de 89 % depuis cette année de référence (tab. 1), qui se traduit par la quasi-disparition de l'Outarde canepetière en Vendée.

En juillet 2007, 1 mâle et 1 femelle ont été observés sur le communal du Poiré-sur-Velluire (A. Texier & A. Thomas comm. pers.). Il ne restait que 3 à 4 mâles dans le département en 2008. En 2009, un seul mâle, cantonné à Nalliers, a été observé, dans un secteur où subsiste encore un parcellaire de petite taille (jachères, luzernes, vignes...). Sa présence confère un certain intérêt à la zone, mais celle-ci ne semble pas fréquenté par d'autres mâles. L'enquête de 2008 aurait en effet dû nous permettre de les contacter. Cependant, ce site est peut-être fréquenté par des femelles.

Le mâle de Mouzeuil-Saint-Martin n'a pas été contacté en 2009. L'assolement (colza, tournesol) était défavorable à l'espèce.

Dans le cadre de la rédaction du Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) "Plaine calcaire du sud Vendée", une recherche approfondie des mâles chanteurs a été effectuée entre avril et juin 2010, avec 2 passages en avril et un passage chaque semaine en mai et juin. Ces nouvelles prospections n'ont permis de contacter aucun mâle chanteur, ce qui signifie que le dernier mâle connu du secteur de Nalliers a probablement déserté le site.

Des migrateurs ou des mâles erratiques sont encore observés mais la disparition de l'espèce en Vendée est prévisible dans un avenir très proche.

#### ÉVOLUTION DES EFFECTIFS NATIONAUX ET RÉGIONAUX D'OUTARDE

L'enquête de 2008 montre une hausse d'environ 12 % des mâles chanteurs en France par rapport à 2004. On est ainsi passé de 1 487 - 1 677 oiseaux en 2004 à 1 677 - 1 875 en 2008 (Jolivet 2009). Il y a cependant de fortes disparités entre les populations sédentaires du sud de la France et le noyau de population migratrice du Centre-Ouest (départements de la région Poitou-Charentes et

départements limitrophes). En effet, la dynamique de progression constatée depuis 2000 dans le sud de la France se confirme, alors que le déclin de la population migratrice du Centre-Ouest ralentit depuis 2004. La population du Sud de la France représente 80% des effectifs nationaux, contre 20% pour la population du Centre-Ouest (fig. 4).

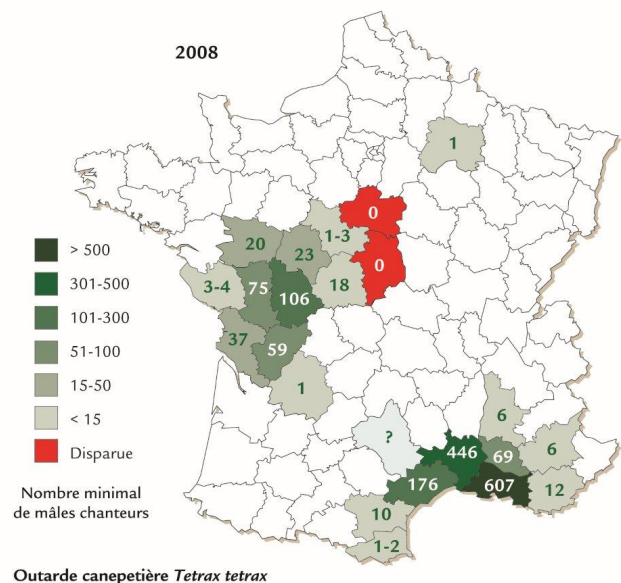


Figure 4 - Répartition de l'Outarde canepetière en France (carte issue de Jolivet 2009)

La population du Centre-Ouest compte en 2008 entre 342 et 386 mâles chanteurs, dont la majorité est localisée en région Poitou-Charentes (277 - 308 mâles chanteurs). En région des Pays de la Loire, 23 à 27 mâles ont été comptabilisés (Jolivet 2009). L'espèce n'est présente que dans 2 départements, le Maine-et-Loire (20 à 23 mâles) et la Vendée (3 à 4 mâles). Même si le programme de renforcement et la mise en place des mesures agri-environnementales (MAE) ont permis de freiner le déclin de cette population, celle-ci reste relativement fragile et vulnérable en raison des mutations agricoles. Globalement, l'ensemble des suivis effectués montre que les noyaux de populations se maintiennent là où des MAE favorables à l'outarde ont été mises en place. Ces noyaux de population se trouvent principalement dans les Zones de Protection Spéciales (ZPS). A contrario, les noyaux périphériques, ne bénéficiant pas de MAE, ont tendance à disparaître (V. Bretagnolle comm. pers.). Il est donc nécessaire de renforcer les actions sur les ZPS mais surtout de les étendre aux noyaux périphériques.

## PERSPECTIVES DE RESTAURATION DANS LE CADRE DE LA ZPS "PLAINE CALCAIRE DU SUD VENDÉE"

L'Outarde canepetière a disparu de la ZPS, alors qu'elle faisait partie des espèces ayant servi à la désignation de ce site Natura 2000. Les espèces nicheuses inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et dont les effectifs atteignent le seuil de désignation sont l'Édicnème criard, le Busard cendré et la Gorgebleue à miroir. L'objectif est de mettre en place des Mesures Agri-Environnementales (MAE) favorables à ces espèces, qui le seront aussi pour l'Outarde : amélioration de la gestion des jachères avec une absence d'intervention entre début mai et fin-juillet, création de couverts végétaux favorables à l'avifaune de plaine en général et à l'Outarde en particulier, de type luzernes, avec les mêmes contraintes de fauche que pour les jachères, favoriser le maintien des éléments du paysage (vignes, arbres isolés...) favorables à la biodiversité.

## REMERCIEMENTS

La recherche des outardes s'avère parfois difficile et fastidieuse. Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans l'aide des bénévoles de la LPO Vendée. Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à l'enquête "Outarde" de 2008 : John et Pamela ADAMS, Marie-Jeanne BAUDAIS, Marie-Odile BOULAIS, Gilles GALAND, Yves GAUGRIS, Sandrine HEMMERT, Emmanuel JOYEUX, Jacqueline MAINGOT, Marie-Christine MEESEMAECKER, Matthieu MONCOMBLE, Philippe MOTEAU, Jean-Paul PAILLAT, Alain RAIFFAUD, Damien ROCHIER, Philippe TOUMI. Nous remercions également les structures nous ayant apporté leur soutien, en particulier le Parc Interrégional du Marais Poitevin.

## BIBLIOGRAPHIE

Attié C. & Jolivet C., 2011. *Deuxième plan national d'action en faveur de l'Outarde canepetière* Tetrax tetrax. Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, Ligue pour la Protection des Oiseaux, 143 pages. Disponible sur [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA\\_Outarde\\_web\\_251](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Outarde_web_251)

111.pdf

Boutin J.-M. & Metais M., 1995. *L'Outarde canepetière*. Coll. Eveil Nature, Belin, Saint-Yriex, 72 pages.

Birdlife International, 2004. *Birds in Europe II : population estimates, trends and conservation status*. Birdlife International, Cambridge, UK, 374 pages.

Fichet X., 2008. *Inventaire avifaune de plaine en Marais poitevin en 2008*. Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres / Parc Interrégional du Marais Poitevin, Niort, 31 pages.

Gonin C., 2004. *L'Outarde canepetière dans la plaine céréalière du sud Vendée en 2003*. Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Vendée, La Roche-sur-Yon, 5 pages.

Gonin C. & You T., 2002. Les dernières Outardes canepetières (*Tetrax tetrax*) de Vendée. *La Gorgebleue*, 17/18 : 43-49.

Jolivet C., 2009. Effectif et répartition de l'Outarde canepetière *Tetrax tetrax* en France en 2008. *Ornithos* 16-4 : 214-219.

Moteau P., 1989. Recensement de l'Outarde canepetière dans la plaine sud-vendéenne en 1989. *La Gorgebleue*, 9 : 25-34.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2011. *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, 28 pages.

Auréliе GUÉGNARD  
LPO Sud Vendée  
Le Grand Mothais  
85450 CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS  
[aurelie.guegnard@lpo.fr](mailto:aurelie.guegnard@lpo.fr)

Julien SUDRAUD  
LPO Sud Vendée  
Le Grand Mothais  
85450 CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS  
[sudvendee@lpo.fr](mailto:sudvendee@lpo.fr)